



**MINISTÈRE
DE LA CULTURE**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

Localisation

Département : Marne

Commune : Souain-Perthes-lès-Hurlus

Autres communes : Sainte-Marie-à-Py

R500

Appellation : Monument aux morts des Armées de Champagne et ossuaire de Navarin

Monument(s)

Appellation : Monument aux morts des Armées de Champagne et ossuaire de Navarin

Protection : inscription partielle

Arrêté : inscription le 27/01/1994

Étendue de la protection : Monument et ossuaire (cad. Souain-Perthes-les-Hurlus ZV 22) ; parcelles de terrain entourant le monument (cad. Souain-Perthes-les-Hurlus ZV 22 ; Sainte-Marie-à-Py ZP 18) : inscription par arrêté du 27 janvier 1994

Appellation :

Protection :

Arrêté : inscription le 27/01/1994

Étendue de la protection : Monument et ossuaire (cad. Souain-Perthes-les-Hurlus ZV 22) ; parcelles de terrain entourant le monument (cad. Souain-Perthes-les-Hurlus ZV 22 ; Sainte-Marie-à-Py ZP 18) : inscription par arrêté du 27 janvier 1994

Appellation :

Protection :

Arrêté : inscription le 27/01/1994

Étendue de la protection : Monument et ossuaire (cad. Souain-Perthes-les-Hurlus ZV 22) ; parcelles de terrain entourant le monument (cad. Souain-Perthes-les-Hurlus ZV 22 ; Sainte-Marie-à-Py ZP 18) : inscription par arrêté du 27 janvier 1994

Appellation :

Protection :

Arrêté : inscription le 27/01/1994

Étendue de la protection : Monument et ossuaire (cad. Souain-Perthes-les-Hurlus ZV 22) ; parcelles de terrain entourant le monument (cad. Souain-Perthes-les-Hurlus ZV 22 ; Sainte-Marie-à-Py ZP 18) : inscription par arrêté du 27 janvier 1994

Pour consulter le document officiel, merci de contacter la direction régionale des affaires culturelles.